

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DU 15 JANVIER 2015

PRESENTS :

- Membres du bureau : Samuel Rozenberg, Brigitte Duminy, Agnès Verdier, Christian Cloarec, Jean-Pierre Fèvre, Daniel Poisson-Girard.
- Autres bénévoles : Paulette Veron, Marcel Gauvain.
-

ABSENTS EXCUSES : Jacqueline Bitton, Martine Cayol, Dominique Cosson.

La séance ouverte est à 18h30

ORDRE DU JOUR : selon courriel de Samuel du 05/01/15

POINT 1 : PV DE LA REUNION DU BUREAU DU 20/11/2014

Ce PV est approuvé.

Agnès fait remarquer que la date ayant été changée elle n'avait pas pu assister à la réunion et que certains des points de son courriel du 18/11/14 n'ont pas été abordés, à savoir :

- Changement de salle : le loyer minimum serait de 1000 € par mois, le budget du club ne permet pas une telle dépense, information précédemment formulée,
- Installation de haut-parleurs pour faciliter la tâche de l'arbitre lors des tournois, Agnès contactera la mairie pour la faisabilité (depuis, le maire a décliné la prise en charge).
- Affichage des principaux résultats des membres en compétition fédérale et du comité : Agnès l'assure.

POINT 2 : BLAN FINANCIER ANNEE 2014

Le document est joint en annexe.

Le compte de résultats est positif de 10 241,20 €, ce qui résulte du compte manifestation sportive (voyage à l'étranger essentiellement représentant 64% des recettes). Cela surprend plusieurs participants et sera à analyser par le trésorier pour en donner les raisons.

Les pièces justificatives du dernier trimestre restent à fournir à l'USF. (fournies depuis).

POINT 3 : RECHERCHE D'UN NOUVEAU TRESORIER

Samuel donnera sa démission de cette fonction qu'il assure par intérim en plus de celle de Président du fait de non candidature depuis deux ans.

Les membres du bureau sont donc chargés de prospecter activement parmi les joueurs.

La vacance de cette fonction sera affichée dans le club.

POINT 4 : PREPARATION DE LA JOURNEE BRIDGE DU 07 FEVRIER 2015

Faire circuler une fiche d'inscription dans le club et distribuer la publicité déjà adressée aux autres clubs.

Le Président du comité sera présent l'après-midi.

Il est possible de ne participer qu'à un tournoi sur les 2 que comprend cette journée.

Répartition des actions pour 30 personnes :

- Coupe pour la première paire et les stylos : Samuel,

- Petit déjeuner et pain : Samuel,
- Déjeuner, commande des pizzas : Brigitte,
- Fourniture de salades :
 - . lentilles multicolores : Paulette,
 - . endives au bleu : Samuel,
 - . salade verte : Brigitte.
- Fromages et café : Brigitte.
- Clémentines : Paulette
- Boissons : Jean-Pierre.

POINT 5 : ASSEMBLEE GENERALE EXERCICE 2014

Elle aura lieu le samedi 07 mars 2015.

Samuel étant absent du 12/02 au 06/03 inclus il préparera les pièces à présenter aux membres et les adressera au secrétaire.

La préparation de cette AG se fera lors de la prochaine réunion de bureau.

Consultation de traiteur pour le repas : Brigitte se renseignera si le traiteur habituel est disponible à cette date ; si non Daniel contactera celui assurant le marathon du club de Champigny. (Le traiteur habituel a été mandaté depuis)

POINT 6 : TOURNOI EN PROVINCE

La ville de LAMBAL envisagée est trop éloignée pour un déplacement de week end. La distance maximum est 200 km.

Jean-Pierre recherchera dans la région du TOUQUET.

POINT 7 : SEMAINE BRIDGE A L'ETRANGER

Ce séjour aura lieu en Andalousie à proximité de la frontière avec le PORTUGAL dans l'hôtel BARCELO ISLA CANELA 4*. Il sera organisé par l'opérateur VOYAGES LOISIRS.

Les dates seront du 07 au 14/06 ou du 13 au 20/09/15. Les joueurs seront consultés pour le choix de la semaine. (semaine de juin choisie depuis)

Le prix est de 890 € all-inclusive en chambre double. Le supplément de la chambre individuelle est de 160 €, ce dernier prix est réduit en répartissant la remise de groupe sur ce poste.

Les arrhes de 200 € sont à verser le 15/02 au plus tard, le solde au 15/04. Les suppléments pour décision au-delà du 15/02 seront à la charge des demandeurs.

Une documentation détaillée sera affichée par Jean-Pierre.

Daniel demande à Jean-Pierre de se renseigner si l'on peut bénéficier de la gratuité du transport de sac de golf, 15 kg par sac maximum, ce qui est courant tant en Andalousie qu'en Algarve du fait des nombreux parcours existants.

POINT 8 : PLANNING DES ARBITRES

Rappel : Samuel est absent du 12/02 au 06/03/15 inclus.

8.1 – tournois du lundi et jeudi

SAMUEL :

- Les lundis 19, 26/01, 02, 09/02 et 09/03
- Le jeudi 22/01.

AGNES :

- Le jeudi 29/01,
- Les lundis 16, 23/02 et 02/03

BRIGITTE :

- Les jeudis 05, 12/02 et 05/03
- Les lundis 19, 26/02

NB : MARCEL assistera BRIGITTE lorsqu'il sera présent.

8.2 – partie libre du mardi après-midi et tournoi simultané des élèves

SAMUEL : 20/01 à 14h30 et 03/02,

PAULETTE : 27/01 et 03/03,

CHRISTIAN : 10/2 à 14h30 et le 10/03

8.3 – tournois du mardi soir

AGNES quand elle en organise un en fonction des compétitions au comité et de sa disponibilité.

8.4 – tournois du samedi

SAMUEL : samedi 07/02 matin et après-midi, et samedi 07/03

POINT 9 : ENSEIGNEMENT

Du fait de la baisse d'année en année des élèves Samuel se pose la question de la pérennité de cette prestation pour l'année prochaine d'autant plus qu'il n'enseignera qu'un seul niveau.

Une proposition est formulée : pour attirer des élèves ne faudrait-il pas les faire payer le même prix qu'au CCAS où Christian enseigne à 30 élèves environ dont 15 sont intéressés par les tournois de régularité et le quart par la compétition. Point à mûrir et à débattre en Assemblée Générale.

Samuel expose les remarques faites par les élèves concernant le cours de compétition d'Agnès : la fréquence des cours varie trop, pas de maintien de l'horaire défini en début d'année, la qualité de la documentation remise est perfectible, un élève trouve cela trop difficile. Il est rappelé qu'un élève n'est pas resté du fait du manque d'homogénéité des 5 élèves de début d'année. Agnès n'est pas d'accord.

POINT 10 : DIVERS

10.1 - Aménagement du bureau : de façon que l'arbitre puisse voir la salle lorsqu'il est à l'ordinateur. Marcel relèvera les dimensions et fera un projet pour le déplacement des meubles, cela serait l'occasion propice d'un nettoyage complet.

10.2 – remboursement des frais de galette pour le tournoi du mardi soir : Agnès le demande pour que les joueurs du mardi qui ne viennent pas le samedi puissent aussi bénéficier d'un tournoi festif. Le bureau est d'accord une fois par an.

Le trésorier rappelle que pour être remboursées toutes les pièces justificatives doivent être libellées au nom de l'USF-BRIDGE.

10.3 – Rémunérer l'arbitre : Agnès le suggère pour qu'il ne joue pas et qu'il soit plus disponible. Le bureau lui rappelle que le club n'en a pas la possibilité financière et que tous les membres du club sont des bénévoles.

L'ordre du jour étant épuisé le Président clos la séance à 20 h.

PROCHAIN REUNION DU BUREAU : MARDI 10/02/15 à 18h30

Le secrétaire

Daniel Poisson-Girard

USF Bridge - Comptes de Résultats - Présentation Analytique

Exercice 2014					
Code	Dépenses Libellé	Montant	Code	Recettes Libellé	Montant
60 Matériels					
605000	Equipements / Mobilier	0,00			
605010	Travaux	0,00			
605020	Petit Matériel	6,99			
606310	Equipement sportif	100,00			
606400	Fournitures	404,82	707	Reventes	
607000	Consommations	2443,69			
607000	Buvette	533,71	707000	Recette Buvette	344,00
61 Services					
616000	Assurances	405,48			
618010	Abonnement / Documentation	59,99			
618100	Livrets pédagogiques	173,70	707100	Livrets pédagogiques	770,00
62 Fonctionnement					
			706	Produits de gestion	
623000	Représentation (Interclubs)	2930,90	706010	Adhésions annuelles	3534,50
625120	Ind. Kilométrique (Ligues)	794,68			
626100	Frais Télécom et postaux	1064,49	706020	Adhésions Tournois	244,00
623800	Dons et pourboires	0,00			
625610	Formation	287,50			
62 Frais financiers					
			760	Produits financiers	
627000	Frais bancaires	0,00	760000	Interets compte à terme	35,09
628 Prestations					
			706	Prestations à reverser	
628110	Cotisations reversées	2433,00	706011	Licences à reverser	4527,00
628121	Licences reversées	2231,00			
628122	Droits Fédération	2986,71	706000	Droits Table à reverser	5997,65
628123	Droits Trophés du voyage	3720,60			
640 Salaires et Charges					
			77	Droits Tournois	
641100	Salaire Enseignants	3444,67	758200	Ecole du club	1121,50
645100	Charges Salariales	2189,46	771000	Droits de Table Tournois	8079,80
			771010	Droits de Table Eleves	849,55
67 Exceptionnels					
				Exceptionnels	
				aide fonctionnement	205,00
671810	Manifestations sportives	36961,00	771810	Participation à manifestation	47705,50
				remboursement assurance	
68 Dotation aux amortissements					
			48	Compte de régularisation	
467010	Charges en retard	0,00	467010	Charges constatées d'avances	
	Résultat à reporter	10241,20		Utilisation solde antérieur	0,00
TOTAL		73413,59	TOTAL		73413,59